



MAIRIE DE BENEVENT L'ABBAYE

ARRÊTÉ

Arrêté N° MA-ARE-2025-038

29 septembre 2025

OBJET : ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR DES TRAVAUX, RUE DES REMPARTS, DU 06 AU 10 OCTOBRE 2025 INCLUS

Pétitionnaire :

Monsieur James BROWN

1 rue des Remparts

23210 BENEVENT-L'ABBAYE

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44 et R 225

Vu les articles L 2212.1, L 2212.2 et L 2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande de M. James BROWN, en date du 29 septembre 2025, pour poser un échafaudage au droit du 1 rue des Remparts afin de réaliser des travaux du 06 au 10 octobre 2025 inclus de 08h00 à 18h00.

CONSIDÉRANT QUE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU PUBLIC RUE DES REMPARTS LORS DE CES TRAVAUX, IL Y A LIEU DE RÉGLEMENTER LA CIRCULATION.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Du 06 au 10 octobre 2025 inclus, de 08h00 à 18h00, la chaussée sera rétrécie par l'empiètement d'un échafaudage rue des Remparts, côté gauche entre la place de la République et la rue Sarrazine.

ARTICLE 2 :

M. James BROWN aura la charge de la signalisation.

La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié aux emplacements et conditions habituels.

ARTICLE 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Maire, Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. André MAVIGNER



